



# RESULTATS DES NEGOCIATIONS SALARIALES 2012

## AUGMENTATION GENERALE :

- Pour les TAM, les Ouvriers, Professionnels et Employés : **43 €** au 1<sup>er</sup> mars 2012

## AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES :

- TAM : + 1,1 % avec 40€ mini pour promos & 25 € mini hors promos (Dont dérive ancienneté environ 0,3 %) au 1<sup>er</sup> avril 2012.
- OP/E : + 0,8 % avec mini pour promo 25 € au 1<sup>er</sup> avril 2012.
- OP/UEP : + 0,65 % avec mini pour promo 25 € au 1<sup>er</sup> avril 2012..

## PRIMES ET AUTRES :

- RMAG : 21450 € par an soit + 2,4 %.
- Prime maîtrise: 100 € soit (+11%) au 1<sup>er</sup> mars 2012.
- Revalorisation autres primes et compléments individuels => + 2 %
- Prime de rentrée : 15,6 € mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 ou 187,20 € (dans le cas du choix d'un versement annuel)
- Prime de transport : + 3 % au 1<sup>er</sup> mars 2012
- Prime de séance supplémentaire : 12€ (soit + 50 %) au 1<sup>er</sup> mars 2012
- Astreinte : L'Unité astreinte : 17,85 € (soit +2 %) au 1<sup>er</sup> mars 2012
- Appels/rappel : unité d'appel : 44,06 € (soit + 2 %) au 1<sup>er</sup> mars 2012

## MEDAILLES DU TRAVAIL : + 0% !

- Part fixe (rappel) : Argent : 150 € - Or : 200 € - Vermeil : 170 € - Grand Or : 275 €
- Part variable (rappel) : 8 € par année PSA

## POUR LES CADRES :

- Revalorisation du salaire de référence annuel à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 de 513 € Non rétroactif, soit 430€ sur 2012 pour tous les Cadres non bénéficiaires de la PVG en 2011.
- Revalorisation salariale en cas d'évolution, si un décalage est constaté avec les nouvelles responsabilités ou en application des accords d'Entreprise.
- Attribution d'une part variable groupe à, entre 2500 et 3000 cadres supplémentaires (RG, RMI, Chefs de ligne, Responsables d'UEC, Responsables achat projet, Responsables de domaine à DSIN).
- Communication programmée des modes de rémunération Cadres et des référentiels fonctions.

***LES MILITANTS CFE-CGC SONT A VOTRE ECOUTE, N'HESITEZ PAS A LEUR COMMUNIQUER VOTRE AVIS !***

***APRES CONSULTATION DE L'ENSEMBLE DES SECTIONS LA CFE-CGC COMMUNIQUERA SA POSITION.***

# INDIGNEZ-VOUS !

Les TAM et les Cadres n'acceptent pas d'être les « laissez-pour compte » des négociations salariales du 23 février 2012.

La Direction a choisi de faire des économies sur le salaire du personnel d'encadrement à qui elle ne garantit pas le maintien du pouvoir d'achat.

La CFE-CGC vous donne ici l'occasion de manifester votre mécontentement en disant à la Direction que ce type d'économie sur le dos de ceux qui préparent l'avenir de l'entreprise est un mauvais calcul.

**Les Tam et les Cadres donnent sans compter pour l'entreprise, ils méritent mieux.**

**La CFE-CGC estime qu'il faut faire savoir notre mécontentement et notre déception. Signez massivement la pétition jointe et faites la parvenir à vos représentants CFE-CGC.**

---

## PETITION CFE-CGC

Avec la CFE-CGC, je m'indigne du choix de la Direction de faire des économies sur mon salaire et d'amputer mon pouvoir d'achat.

Par ma signature, j'exprime mon mécontentement.

NOM	Prénom	Signature